**Ambassade et Mission Permanente de la République de Djibouti**

**Auprès de l’ONUG, de l’OMC et des Organisations Internationales en Suisse**

UNITE-EGALITE-PAIX

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**35ème session de l’Examen Périodique Universel**

**29 janvier 2020**

**Genève**

**Déclaration de Djibouti lors de l’Examen Périodique Universel de**

**la Guyane**

***Vérifié au prononcé***

**Merci Madame la Présidente,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau de la Guyane et la remercie pour la présentation détaillée de son Rapport national.

Djibouti relève avec satisfaction les mesures prises par la Guyane pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier Examen Périodique Universel qui se traduisent notamment par la ratification de la Convention relative aux droits de l’enfant, de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ou encore de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Par ailleurs, Djibouti salue les mesures prises par la Guyane pour promouvoir et protéger les droits de l’homme, ainsi que les mesures prises pour renforcer les infrastructures, lutter contre la pauvreté et promouvoir les droits à la santé, à l’éducation et à l’emploi.

Aussi, Djibouti souhaite formuler à Guyane les 2 recommandations qui sont les suivantes :

1. Poursuivre les efforts entrepris pour lutter contre la traite des êtres humains, particulièrement l’exploitation des enfants et des femmes, en renforçant la lutte contre les trafiquants,
2. Poursuivre la promotion de l’égalité entre les hommes et les femmes en prenant les mesures nécessaires visant à accroître la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale.

Enfin, Djibouti souhaite plein succès à Guyane dans la conduite de son examen.

**Je vous remercie Madame la Présidente**